

## Règlement Jeu – Ladies' night 2016

1) Le jeu « Ladies' night 2016 » est une action organisée par la société anonyme UTOPIA SA Part of Kinopolis Group dit « Société Organisatrice » établie et ayant son siège social à L-1855 LUXEMBOURG, 45, avenue J.F. Kennedy, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonctions, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 297 56 et la société anonyme Utopolis Belval SA Part of Kinopolis Group dit « Société Organisatrice » établie et ayant son siège social à L-1855 LUXEMBOURG, 45, avenue J.F. Kennedy, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonctions, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 130573.

2) Le jeu se déroulera durant toute la saison 2016 des Ladies' night, débutée le 2 février 2016 et prendra fin lors de la dernière Ladies'night de l'année qui aura lieu au mois de décembre.

3) Ce concours, qui ne comporte pas d'obligation d'achat, est ouvert à toutes les Ladies, à l'exception des salariés UTOPIA SA Part of Kinopolis Group, Utopolis Belval SA Part of Kinopolis Group et des salariés de l'ensemble des sociétés partenaires, (par édition, ou partenaires annuels), aux Ladies'night.

4) Lors de chaque Ladies' night, un bulletin de participation sera remis aux Ladies présentes lors des Ladies'night ayant lieu à Utopolis Kirchberg et Utopolis Belval via le goodie bag qu'elles reçoivent en salle. Un bulletin de participation pourra également être envoyé à chaque Lady sur simple demande écrite déposée en caisse du cinéma Utopolis Kirchberg, situé au 45 av. J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg. Une seule participation par personne et par édition étant autorisée.

5) Lors de chaque Ladies'night est organisé un tirage au sort. Ce tirage au sort a lieu dans chacune des salles ouvertes pour la manifestation Ladies'night. Lors de ce jeu seront tirés au sort, par salle ouverte pour la manifestation, 2 bulletins de Ladies qui participeront au tirage au sort final de la dernière Ladies'night de décembre 2016.

Ce tirage au sort désignera également les gagnantes des différents lots offerts par les partenaires de la soirée : entre autres notamment, par salle, une paire de tickets pour la prochaine édition Ladies'night, un lot offert par Renault Luxembourg (selon possibilité du partenaire), un lot offert par Orange Luxembourg (selon possibilité du partenaire), et selon les éditions Ladies'night et les partenaires présents d'autres lots supplémentaires.

Une Lady dont le bulletin serait tiré au sort lors de deux différentes Ladies'night, pour participer au grand tirage au sort final de fin d'année, ne verrait sa participation prise en compte qu'une seule fois.

6) Pour gagner lors du tirage au sort final de fin d'année, les participantes au concours « Ladies'night 2016 » devront impérativement être présentes le soir du tirage au sort final des lots mis en jeu. En cas d'absence de la personne tirée au sort, celle-ci perd son droit d'accès au grand tirage au sort final et un nouveau bulletin sera choisi, parmi les Ladies présentes le soir de la dernière Ladies'night.

7) Différents grands lots seront à gagner lors du tirage au sort de fin d'année.

8) Le premier prix à gagner est :

Une Nouvelle Renault Clio Authentique 1.2 16V d'une valeur de 11 239.67 € HTVA. La TVA étant à la charge de la gagnante qui devra s'acquitter de cette somme auprès des instances luxembourgeoises.

La gagnante aura la possibilité d'ajouter des options à la voiture gagnée, options qui seront à sa charge.

La gagnante a par ailleurs la possibilité de choisir une gamme de voiture supérieure à celle gagnée dans quel cas la valeur de la voiture gagnée sera déduite du montant de la voiture choisie.

La gagnante peut également opter pour une voiture de gamme inférieure. Dans ce cas-ci, si la valeur de la voiture choisie est inférieure à celle gagnée, il ne pourra être procédé à aucune compensation monétaire. La photo de la voiture figurant sur la communication Ladies' night développée par la société organisatrice du concours ainsi que le véhicule exposé lors de chaque édition Ladies' night sont non-contractuels et ne correspondent pas au lot réellement mis en jeu.

9) La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance des prix attribués et/ou du fait de leur utilisation, ce que les gagnantes reconnaissent expressément.

11) Aucune réclamation, aucun recours relatif au lot ou à son attribution ne pourra être adressé à la société organisatrice.

12) Aucune correspondance ni aucun entretien téléphonique ne sera échangé dans le cadre de ce concours, à l'exception de l'envoi du présent règlement, sur simple demande, ainsi que des contacts indispensables avec les gagnants du concours.

13) Les lots ne pourront être ni monnayés, ni échangés, ni transférables à une tierce personne.

14) Les gagnantes autorisent, par leur seule participation et sans avoir le droit à compensation, l'utilisation de leurs noms et photo pour la publicité et les communiqués de presse en relation avec ce concours, qui seront éventuellement publiés par l'organisateur ou les sponsors.

15) L'action est placée sous le contrôle de l'étude des huissiers de justice TAPELLA & NILLES, demeurant à L-4050 ESCH-SUR-ALZETTE, 14-16 rue du Canal. Leurs décisions seront irrévocables et sans appel. Le présent règlement est déposé auprès de leur étude et peut être consulté sur le site [www.tapella-nilles.lu](http://www.tapella-nilles.lu). Ce règlement pourra être adressé gratuitement à toute personne faisant une demande écrite auprès de Utopia SA Part of Kinopolis Group - Service Marketing, 45 Av. J-F. Kennedy.

16) En cas de litige, seuls les tribunaux de Luxembourg seront compétents.